

**.COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'OMEY  
DU 17 juillet 2009**

Présents : Sonia KOENIG, Jocelyne RAULT, Evelyne VALENTIN, Jean-Paul BRIGNOLI, Michel CONROY, Joël RAULT, Thierry GIGNON, Franck GEHIN, M. Joël AESCHBACH

Excusés : Marylène OUDIN, Gérald INNS avec procuration donnée à Jocelyne RAULT.

Secrétaire de séance : M. Joël AESCHBACH

M. le Maire remercie Joël RAULT et son fils Clément pour la pose et fourniture d'un filet sur le but qui est sur le terrain de sport. Il remercie aussi Jocelyne RAULT pour la réparation par couture d'un drapeau tricolore de la mairie.

Approbation du compte rendu de la réunion du vendredi 26 juin 2009.

M. le Maire lit le courrier de M. ILLIG Jean-Marc pour la demande de location du logement nord. Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité et donne procuration à M. le Maire pour les démarches afférentes à ce programme.

Un rendez-vous d'état des lieux est déjà fixé au 31 août avec Maître Moret et toutes les parties prenantes.

M. le Maire signale les démarches déjà réalisées concernant la location du logement sud.

PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) M. le maire donne lecture d'un courrier transmis à M. le Préfet par télécopie, suite à la réunion du 22 juin 2009 et à l'engagement de tous les maires concernés réunis.

Le conseil Municipal approuve cette démarche.

Désignation des jurés d'assises le 1<sup>er</sup> juillet 2009 à Marson en présence de Jocelyne RAULT .12 personnes pour le canton de Marson dont 2 pour la Commune d'Omey ont été tirées au sort : Mme PERRAULT Chantal et M. PERNEL Denis.

URSSAF / après contrôle sur l'année 2007, aucune irrégularité n'a été relevée.

Achat de portable informatique et d'un projecteur pour la mairie, plusieurs devis ont été présentés. Dans le BP 2009, cet investissement est prévu, la société champagne reprographie (la mieux placée,) pour commande est retenue par les membres du conseil.

Assurance CMMA dégât des eaux dans la salle des fêtes lors du repas des aînés. Des devis sont en cours auprès de CHEPY et JOANNES.

M. le Maire signale qu'un contrôle des assurances communales a été réalisé et actualisé. Les bénévoles aidants aux manifestations ont été identifiés aux fins d'assurance. (Une liste de nom a été établie qui peut être complétée lors de manifestation ponctuelle.) Le montant annuel pour 2009 est de 3 705,62€, y compris l'informatique envisagé en achat.

Développement du département Marne 2020. Comment aborder l'avenir ? Un projet clair et ambitieux.

Commission Fleurissement Cantonale, le passage a été réalisé en présence de Sonia KOENIG et Jean-Paul BRIGNOLI, Maire.

Formation AMM (Association des Maires de la Marne).Le programme de formation distribué par M. le

Maire aura lieu au 2ème semestre 2009, plusieurs thèmes, dates et lieux sont proposés.  
Proposition d'achat d'un chargeur et accessoires pour le tracteur.

Dossier ISEKI (tracteur tondeuse) : l'achat d'une fourche a été retenu par les membres du conseil et la commande sera passée, ceci étant budgétisé en investissement au BP 2009.

M. le Maire : -lit le courrier de remerciements de la section foot CCL

-Indique que le rapport de la Région Champagne Ardenne est à la disposition des membres du conseil Municipal pour lecture en mairie.

-Précise que la voirie D302 va être coupée pendant 2 mois pour réfection entre la Chaussée sur Marne et Saint Martin aux Champs.

-Donne lecture d'un courrier émanant de Melle LAMBERT Lorraine. Le Maire répondra en fonction des remarques faites autour de la table.

-Donne lecture d'un courrier de M. HESBERICK concernant la circulation rue Jean JAURES. Après concertation des membres du conseil, M. le Maire s'engage à lui donner une réponse par courrier.

M. le Maire demande aux adjoints si l'un d'eux est disponible pour célébrer le mariage du 10 octobre, l'heure étant à déterminer M. le Maire étant absent.

M. le Maire ayant saisi le député sur le prochain découpage des circonscriptions envisagé, donne lecture de la réponse.

M. le Maire donne une information sur la grippe H1N1 émanant du SDIS qui sera transmise à tous les membres du CPI.

Fin de séance 23h30.

Le secrétaire



Le Maire

